

Interpellation - Réfection du giratoire du centre : inquiétudes chez les petits commerçants

Monsieur, le Président,
Chères et chers Collègues,
Chère et chers représentants de la Municipalité,

Voilà près d'une année et demie que les travaux de rénovation de la route de Cossonay ont débuté en vue de son adaptation aux BHNS. Or, ces travaux impactent fortement la fréquentation – voire la survie – de certains petits commerces situés à l'extérieur du centre commercial, qui, pour certains, ont par exemple vu leur chiffre d'affaires chuter jusqu'à 40% en mars et avril 2023 et de 20% sur l'ensemble de l'année.

Pour le PSIG, cette situation est particulièrement inquiétante, car nous sommes attachés à la présence de petits artisans indépendants offrant des alternatives de qualité aux produits industriels des grandes enseignes du commerce de détail, en plus d'être des lieux de socialisation reconnus.

En juillet et août, d'importants travaux de rénovation du centre de Prilly et de son giratoire vont avoir lieu. Un tout-ménage – assez peu explicite par ailleurs – a été envoyé aux habitant·e·s de la commune, ce qui est déjà une bonne chose.

Or, une part non négligeable de la clientèle des petits commerces n'habite pas Prilly, mais provient de clients transitant par la commune durant leurs trajets entre Lausanne et d'autres communes de notre district, voire au-delà. Au vu de l'importance des travaux prévus cet été, certains s'inquiètent de voir à nouveau leur chiffre d'affaires s'effondrer durant cette période, craignant que ces clients-là choisissent d'autres chemins dans leurs déplacements.

Afin de limiter l'impact de ces travaux sur les petits commerçants, nous demandons à Municipalité s'il lui serait possible :

1. De maintenir un nombre limité de places de parc de courte durée (15 minutes, par exemple) en dehors du parking du centre commercial, durant les travaux ;
2. D'installer en amont de la zone de travaux des panneaux indiquant clairement que les petits commerces du centre restent ouverts durant la période de réfection du giratoire ;
3. De produire rapidement des flyers informant leur clientèle qu'ils resteront ouverts, en présentant de manière explicite les voies d'accès et de stationnement durant les différentes étapes des travaux, et de les mettre à leur disposition avant le début de ces derniers ;
4. De diffuser largement ces informations sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune ?

Nous remercions d'avance la Municipalité des actions qu'elle pourra entreprendre, malgré de courts délais, pour soutenir nos petits commerçants du centre.

Pour le PSIG

Ar. me Zuchla et consorts

Oliver Lecher

A. C. G.

A large, stylized signature or logo consisting of a large 'O' followed by a 'B' and a long horizontal stroke.

gru
James Z.
R. J. W.